

ENTRETIEN ET REPARATION DU LOGEMENT : DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

NOUVEAUTÉ**SUR-MESURE****INTER ENTREPRISE**

Programme

LA DÉCENCE DU LOGEMENT

Les obligations du bailleur
Les critères légaux de la décence
Les outils d'évaluation
Les sanctions en cas d'indécence

LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Les obligations du bailleur
Le calendrier de sortie des passoires thermiques
Les nouveaux droits du locataire

LES CONTRAINTES LÉGALES ET TECHNIQUES

Le « permis de louer »
Les diagnostics techniques : Quelles obligations ? Quel intérêt ?

LES DROITS ET OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

Les réparations locatives et l'entretien du logement :

- Le décret n°87-712 du 26 août 1987
- La prise en compte de la vétusté
- Les aménagements et les transformations

La pédagogie envers le locataire
L'adaptation des logements aux situations de handicap

L'ÉTAT DES LIEUX

Ses enjeux
Son encadrement juridique
Sa forme
Son contenu
Ses méthodes de réalisation
Les équipements techniques
La maîtrise du vocabulaire adapté

LE RÈGLEMENT DES LITIGES

La Commission Départementale de Conciliation
Le Juge des contentieux et de la protection

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 - décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

Durée

7 Heures dont 1 Jour en centre

Tarif(s) net de taxe

390 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Mini groupe pour favoriser l'individualisation

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Cerner les obligations du bailleur en matière de décence et maîtriser l'aspect technique du logement
Intégrer les dispositions de la loi CLIMAT ET RÉSILIENCE Gérer les réparations locatives Savoir réagir face aux conflits

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques

Exposés, Cas pratiques, Mises en situation

Les sessions



Bruz

- Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 01/09/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



CCI FORMATION
BRETAGNE